

# MOTION

Les agents des Centres des Finances Publiques de Limoges Municipale et de Limoges Banlieue et Amendes alertent sur la mise en place du SGC de Limoges.

Cette mise en place engendre incertitudes, rumeurs, vérités, contre-vérités et projets irréalistes. Tout est envisageable mais rien n'est plus amendable.

**L'instabilité a été le maître mot, les inquiétudes se sont installées :** comment assurer nos missions de service public sans les effectifs indispensables ? Comment intégrer sereinement notre future entité dans des conditions matérielles acceptables ?

**L'éclatement sur deux sites est le fruit d'une réforme conduite à marche forcée. Les conséquences en sont la création de problèmes là où il n'y en avait pas auparavant.** Les différentes options de répartition des agents sont toutes irréalistes. Elles conduisent à une détérioration des relations entre services (recette, dépense, recouvrement forcé, M22, comptabilité, amendes). Les interactions entre services sont quotidiennes et indispensables à la qualité du travail de l'ensemble des agents.

**Vouloir répartir les fonctions du futur SGC sur deux sites ne peut qu'engendrer dégradation de la qualité de travail des agents, dégradation des bonnes relations entre les agents et dégradation des résultats de la trésorerie.**

Le fait d'être sur deux sites rend le travail de la comptabilité très compliqué, car elle est au cœur de tous les services. Sans cette possibilité de site unique, le SGC n'a pas lieu d'exister.

**Dans ce climat anxiogène, la santé des agents est impactée :** le stress est omniprésent, il en découle une fatigue pesante, une déconsidération réelle et par conséquent une dégradation significative de nos conditions de travail avant même la création dudit SGC.

**Vous êtes, Madame la Directrice, la garante de nos bonnes conditions de travail et responsable de la santé psychologique et physique de tous les agents de la DDFIP 87.**

**Nous attirons votre attention sur notre mal être et appelons à votre responsabilité et à votre bienveillance.**

**Le risque ne doit pas seulement être diminué mais supprimé.**

**Pour cela, nous vous demandons d'arrêter ce projet irréaliste.** Nous ne remettons pas en cause la création du SGC, mais nous considérons que pour travailler efficacement, **l'ensemble des services du futur SGC doivent être regroupés sur un même site.**

**Aucune date précise n'a d'ailleurs été énoncée pour l'installation définitive, le provisoire risque donc de durer....**

**Les agents sont la base du futur SGC, ils ne sont pas des pions.**

Nous mandatons les Organisations Syndicales pour vous remettre cette motion.

Les agents du futur SGC de Limoges,